

MOUVEMENT SOCIAL Les postiers manifestent

« Le bateau coule, et nous, on écope »



La manifestation s'est déroulée dans le calme et la convivialité. PHOTO DNA - LAURENT HABERSETZER

Une soixantaine de postiers a manifesté son mécontentement devant le centre de tri de Colmar, hier en fin d'après-midi. Ils dénoncent les mauvaises conditions de travail dans l'entreprise (lire DNA du 6 décembre).

LA SOIXANTAINE de salariés s'est rassemblée devant la plateforme de tri, hier à 16 h. « Je ne m'attendais pas à plus de

monde, mais cette manifestation est une première réussite, se satisfait Pascal Derais, secrétaire départemental FAPT-CGT. Je regrette juste que les autres syndicats ne nous aient pas rejoints. » Plusieurs salariés ont pris le micro pour décrire la dégradation des conditions de travail dans l'entreprise. « C'était un beau métier, et ils sont en train de la démonter, décrit l'un d'eux. Le bateau coule, et nous, on écope comme on peut. »

« Ils », c'est la direction, locale, régionale ou nationale, accusée de ne pas se soucier du personnel. « Le dialogue social n'existe pas à La Poste », affirme Pascal Derais. Le groupe s'est ensuite déplacé sous les fenêtres de la directrice du centre, sifflant et klaxonnant, afin qu'une délégation soit reçue. En vain. La CGT envisage de mener d'autres actions « plus musclées », après les vacances de Noël. ■

B.KO

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Adopté à l'unanimité

□ **Un projet de territoire**
APRÈS PLUS DE QUATRE ANNÉES de travaux et plus de 75 réunions (ateliers, séminaires, visites de terrains...), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Colmar-Rhin-Vosges a été approuvé à l'unanimité lors du comité syndical du 14 décembre « grâce à une méthode basée sur l'écoute, l'échange, le dialogue et la concertation », se réjouit son président, Yves Hemedinger. « Un cap résolument offensif fixe les règles et prépare l'avenir du territoire en matière d'attractivité, d'aménagement et d'urbanisme. » Malgré les règles légales très nombreuses en la matière, et en phase avec la notion notamment de développement durable, le document se veut « pragmatique et respectueux des pouvoirs des maires. Nous n'avons pas voulu rajouter de la réglementation à la réglementation pour faire du développement économique du territoire une priorité. »

□ **Habitat**
Selon une étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) datant de juin 2015, Colmar Agglomération est l'agglomération qui bénéficie de la plus forte hausse de popu-

lation entre 2007 et 2012, sur les 10 agglomérations les plus peuplées de la nouvelle Région Grand Est. Colmar quant à elle, figure en tête des 20 communes de la région les plus peuplées, pour son augmentation de population sur la période 2007-2012. Pour tenir compte de cette dynamique démographique, le SCoT dédie 478 hectares au développement de l'habitat, soit une consommation foncière prévue de 24 hectares/an (en baisse par rapport aux années précédentes). « La programmation de 1050 logements par an attendue sur le territoire se fera dans une préoccupation d'économie du foncier, en priorisant le renouvellement urbain et l'utilisation de dents creuses, mais également en déterminant des densités qui s'échelonnent entre 50 et 20 logements par hectare. »

□ **Économie**
Selon l'étude de l'AURM de 2015, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Colmar est le plus faible de toute la Région Grand Est. Afin de conforter cette place et mettre l'économie au cœur du SCoT, la question du foncier économique a largement occupé les travaux. 378 hectares de zones dédiées au

développement économique sont inscrits, total auquel il convient de rajouter le potentiel des zones économiques situées sur la bande rhénane, seuls espaces de développement restants le long du Rhin entre Bâle et Rotterdam.

□ **Transport**
Pour réduire la circulation automobile, plusieurs thématiques figurent au SCoT, comme l'ouverture aux voyageurs de la liaison ferrée entre Colmar et Volgelsheim, le développement des pistes cyclables, le développement de l'intermodalité... La réalisation du contournement sud de Colmar est également préconisée.

□ **Commerce**
L'objectif: organiser une armature commerciale cohérente sur le territoire et développer la vitalité au cœur des centres-villes et villages. Des seuils et des localisations préférentielles sont indiqués.

□ **Environnement**
« Le SCoT préserve la trame verte et bleue, la nature en ville et protège les paysages. Il s'attache également à la gestion durable des ressources et la prévention des risques », conclut Yves Hemedinger. ■

cora
et moi

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DU MAGASIN :

Dimanche 18 décembre de 10h à 18h30

La cafétéria est ouverte de 11h30 à 14h

Samedi 24 décembre de 8h à 17h30

VENDREDI 16 DÉCEMBRE : DÉGUSTATION DE TARTES FLAMBÉES

SAMEDI 17 DÉCEMBRE : PRÉSENCE D'UN MEUNIER ET DÉGUSTATION DE PAIN FAIT DANS UN FOUR MULTIFONCTIONS

FOUR VULCANO 2

- four multifonctions à double parois
- structure en acier de 2 à 4 mm
- peinture haute température
- châssis à roulettes et tablette de stockage de bois
- pierre réfractaire de 4 cm d'épaisseur
- dimension intérieure du foyer 40 x 50 cm
- housse de protection et pelle à pizza
- en option : tablette à 49€ et caisson à 89€

existe en
Vulcano 1 : ~~399€~~ 349€
Vulcano 3 : ~~749€~~ 699€
Vulcano 3 Premium : ~~1290€~~ 1190€

~~549€~~ **449€**



“Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.”
Plus d'info sur le site : www.mangerbouger.fr

www.cora.fr/colmar

Zone économique Houssen (Par l'A35 sortie 23)

cora
HOUSSEN